



**HERO
FEST**

8. – 10. OCTOBRE 2027

CONDITIONS DE PARTICIPATION 2027

Organisatrice

Partenaires

BERNEXPO

MYI Entertainment

1. HORAIRES D'OUVERTURE

1.1 HORAIRES D'OUVERTURE OFFICIELS DE L'ÉVÉNEMENT

SwitzerLan

Jeudi	07. Octobre 2027	Début SwitzerLAN	(Réservé aux participants)
-------	------------------	------------------	----------------------------

HeroFest

Vendredi	08. Octobre 2027	De 14 h à 20 h	(Marché médiéval jusqu'à 22 h)
Samedi	09. Octobre 2027	De 10 h à 20 h	(Marché médiéval jusqu'à 22 h)
Dimanche	10. Octobre 2027	De 10 h à 18 h	

Pour les exposants : 1 heure avant ou 1 heure après les horaires d'ouverture officiels de l'événement.

2. ASSOCIATIONS PORTEUSES

MYI Entertainment

Flurstrasse 50	hello@myi.ch
8048 Zurich	www.myi.ch
Suisse	

3. ORGANISATEUR

BERNEXPO AG

Herofest	+41 31 340 11 11
Mingerstrasse 6	herofest@bernexpo.ch
Boîte postale	www.herofest.ch
3000 Berne 22	

4. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes « conditions de participation » s'appliquent à la participation au salon HeroFest (ci-après dénommé « l'événement ») et complètent les « conditions générales de participation » de BERNEXPO AG en vigueur. Le « règlement intérieur » de BERNEXPO AG en vigueur ainsi que les « informations techniques sur les halls » en vigueur font également autorité.

5. VISION DES ÉVÉNEMENTS

Le Hero Fest souhaite offrir aux visiteurs une expérience unique dans le domaine du jeu vidéo et de la fantasy. Différents espaces sont consacrés à tout ce qui touche au jeu vidéo, à l'e-sport, au cosplay, aux anime, à la bande dessinée, au Moyen Âge, à la fantasy, aux logiciels, au matériel informatique et aux médias numériques. De plus, des concerts, des spectacles et des tournois sont organisés sur deux scènes distinctes.

6. EXPOSANTS AGRÉÉS

Sont admises en tant qu'exposants toutes les entreprises et tous les particuliers ayant un lien avec les domaines suivants : logiciels, matériel informatique, jeux vidéo, cosplay, anime, e-sport, Japon, bande dessinée, Moyen Âge et fantasy.

Pour les exposants non locaux, la présentation du stand doit répondre à au moins l'un des critères suivants :

- Divertissement
- Expérience / Interactivité
- Nouveautés

Il n'existe aucun droit à l'agrément. Les demandes d'agrément peuvent être rejetées sans justification.

6.1 CONDITIONS RELATIVES AUX FORMULES DE STAND

- Artistes : artistes et créateurs/créatrices de jeux de société, fan art, artisanat, bijoux, créations originales (l'IA et la revente de marchandises achetées sont interdites !)
- Jeux indépendants : studios, projets d'étudiants
- Petites entreprises : associations, start-ups, organisations à but non lucratif ou particuliers exerçant une activité secondaire dans le domaine des jeux rétro.

7. MARCHANDISES AUTORISÉES À L'EXPORTATION

- | | |
|---|---|
| ▪ Jouets d'action | ▪ Art, dessins, sculptures |
| ▪ Jeux | ▪ Jouets de plein air / de sport |
| ▪ Livres, bandes dessinées, mangas, anime | ▪ Jouets pédagogiques et éducatifs |
| ▪ Modèles de collection | ▪ Modélisme et RC (voitures, avions, bateaux, etc.) |
| ▪ Carnaval / Fasnacht / Halloween | ▪ Consoles et jeux vidéo |
| ▪ Jouets grand format | ▪ Médias, technologie, périphériques, ordinateurs |
| ▪ Jouets en bois | ▪ E-sports |
| ▪ Jouets de construction | ▪ Services adaptés aux différents publics |
| ▪ Poupées et peluches | ▪ Accessoires pour tous les domaines mentionnés ci-dessus |
| ▪ Accessoires de cosplay | ▪ Articles de loisirs créatifs |
| ▪ Snacks | ▪ Jeux de société |
| ▪ Cartes à collectionner / Jeux de cartes | ▪ Airsoft / Paintball |
| ▪ Bijoux médiévaux / Outils | |

8. TARIF

8.1 FRAIS DE CO-EXPOSANT

Les exposants principaux ont la possibilité d'inscrire des co-exposants ; les frais occasionnés sont facturés à l'exposant principal. Le paiement des frais de co-exposant confère au co-exposant les droits suivants :

- Adresse de l'entreprise sur le stand de l'exposant principal
- Activité commerciale sur le stand de l'exposant principal
- Formule « Light »
- Droit de commander des bons d'achat/cartes d'invité

**VOUS TROUVEREZ TOUTES LES
OFFRES ET TOUS LES PRIX ICI :**



www.herofest.ch

9. RETRAIT DE L'INSCRIPTION

Conformément aux « Conditions générales de participation » en vigueur. En cas de non-participation d'un co-exposant, le supplément pour co-exposant ainsi que les frais annexes encourus restent dus dans tous les cas.

Dès réception de la confirmation de réservation du stand, les frais d'annulation doivent être réglés à 100 %. Pour les stands compacts, le prix du forfait stand sera facturé.

10. CARTES D'EXPOSANT

Chaque exposant reçoit un badge exposant par tranche de 3 m² de surface d'exposition, avec un minimum de 2 badges et un maximum de 15, valables pour un accès illimité au salon. Une autre règle s'applique aux stands compacts (voir les informations détaillées sur les prestations sur le site Internet). Des badges exposants supplémentaires, payants, peuvent être commandés dans certaines conditions via le Centre de services en ligne.

Les cartes doivent être générées et imprimées par vos soins dans le Centre de services en ligne, ou envoyées par e-mail.

11. CARTES D'INVITÉ ET CODES PROMOTIONNELS

Chaque exposant dispose, en fonction de la formule ou de la surface de stand réservée, d'un nombre forfaitaire de cartes d'invité et de codes promotionnels à distribuer à sa clientèle. Les codes promotionnels peuvent être commandés via herofest@bernexpo.ch.

12. FRAIS DE SERVICE FORFAITAIRES

Tous les exposants principaux se verront facturer des frais de service forfaitaires obligatoires (participation aux frais généraux (consommation électrique générale, chauffage, climatisation, eau) et collecte des déchets/recyclage) conformément au tarif indiqué dans le configurateur du salon.

13. OFFRES DE COMMUNICATION

Le pack de communication BASIC est le pack de base obligatoire pour tous les exposants principaux et co-exposants.

TA VALEUR AJOUTÉE	NOS PRESTATIONS
Présenter votre entreprise de manière exhaustive dans le guide des événements	Profil complet sur Event Guide: • Description de l'entreprise • Logo de l'entreprise • Liens vers les réseaux sociaux et les sites web • Mise en ligne d'images, de vidéos et de fichiers PDF • Coordonnées des interlocuteurs • Mention sur le plan du hall / du site Saisir un nombre illimité de produits et de services: • Descriptions des produits • Photos, vidéos et fichiers PDF des produits • Lien vers la boutique en ligne ou le site web Agenda des créneaux de consultation sur le stand dans le guide de l'événement
Accroître la visibilité de tes activités lors du festival	• Annoncer les animations prévues sur le stand dans le guide des événements. • Utiliser le formulaire d'inscription aux animations pour recueillir les coordonnées des visiteurs.

14. LIVRAISONS DE MARCHANDISES

Pour le montage et le démontage, des créneaux horaires obligatoires doivent être réservés avant l'événement pour tous les types de véhicules via le ServiceCenter en ligne. Les horaires de livraison possibles sont indiqués dans le plan logistique.

15. DISPOSITIONS FINALES

Sauf indication contraire, les prix indiqués ici s'entendent hors TVA. Sous réserve de modifications de prix. La version en langue allemande en vigueur au moment de l'inscription fait foi.

BERNEXPO

BERNEXPO AG

Mingerstrasse 6 | Boîte postale | 3000 Berne 22

T +41 31 340 11 11 | herofest@bernexpo.ch | www.herofest.ch